

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008/ LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

DÉCLARATION SUR LE MUSELEMENT HONTEUX, ANTI RÉPUBLICAIN ET ANTI DÉMOCRATIQUE DU MRC PAR LE RDPC ET LE POUVOIR EN PLACE AU CAMEROUN

C'est avec une extrême gravité que le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale le traitement scandaleux dont il est, une fois de plus et une fois de trop, victime de la part du pouvoir-RDPC, appuyé sans vergogne par l'administration.

Manifestement le MRC donne au régime en place des insomnies depuis sa création, et encore plus depuis sa victoire historique volée lors du scrutin présidentiel du 7 octobre 2018.

Au terme du renouvellement des responsables des organes de base de notre parti dans la Région de l'Ouest, au cours duquel le régime-RDPC a étalé dans toute sa laideur ses manœuvres grossières visant à déstabiliser le MRC, notre parti a prévu une cérémonie d'installation des responsables nouvellement élus, le 13 août 2022, à la Place des Fêtes de la ville de Bafoussam. A cette fin, conformément à la loi, le MRC a déposé, dans les formes et les délais, une déclaration de manifestation publique dans les services du Sous-préfet de l'arrondissement de Bafoussam 1er, Madame THUENDEM Gisèle, épouse KAMDDEM, contre décharge. Plusieurs jours après le Sous-préfet va écrire pour exiger au MRC de lui produire une autorisation d'utilisation de la Place des Fêtes signée par le Maire de la ville de Bafoussam.

Sollicité, ledit Maire, Monsieur TAFAM Roger, dans un ponce pilatisme administratif et un cynisme politique dont son parti, le RDPC, est coutumier, va répondre qu'il ne peut autoriser l'utilisation de la Place des Fêtes au MRC qu'à la condition que le Sous-préfet compétent ait délivré le récépissé de déclaration de la manifestation publique. La démarche tourne en une partie de ping-pong.

Confronté à cette attitude arbitraire et provocatrice, le MRC a pris sur lui de repousser la tenue de sa manifestation publique au 20 août 2022, en espérant amener les responsables concernés à la compréhension et au respect de la loi.

Dans cet esprit, il a saisi une nouvelle fois Madame le Sous-préfet de l'arrondissement de Bafoussam 1er d'une déclaration de manifestation publique à la Place des Fêtes de la ville ou au Stade dit « municipal » pour le 20 août 2022.

Avec le même cynisme administratif et la même volonté de provoquer les militants et sympathisants du MRC, le Sous-Préfet d'une part, et le Maire de la ville d'autre part, ont refusé d'appliquer la loi sur l'organisation des réunions et des manifestations publiques en République du Cameroun. Quant au Stade « municipal », le responsable de sa gestion fera savoir que seul le Ministre des Sports peut autoriser son utilisation pour les activités non sportives.

Le Sous-préfet de Bafoussam 1er va tomber le masque dans une nouvelle décision sans aucun fondement légal, qui trahit son amertume et celle des responsables locaux du RDPC de n'avoir pas pu faire imploser le MRC pendant le renouvellement de ses organes de base dans la Région de l'Ouest. En effet, ignorant l'exclusion définitive, conformément aux statuts et au Règlement Intérieur du parti et la démission publique du MRC des agents infiltrés du RDPC et du pouvoir ainsi que leurs multiples et retentissantes défaites judiciaires, le Sous-préfet va invoquer les « tractations discordantes observées », selon elle, au sein de notre parti et renvoyer, une fois de plus les responsables du MRC vers le Maire de ville dont elle savait par avance qu'elle serait sa réponse. Plus grave, avant même de recevoir la réponse du Maire de la ville dont on peut voir qu'elle avait déjà connaissance de la teneur avant même qu'elle ne soit notifiée à notre parti, elle demande à nouveau au MRC de lui produire une autorisation écrite du Maire pour l'utilisation de la Place des Fêtes. 2

Le Sous-préfet prendra cette fois appui sur un curieux Communiqué du Gouverneur de la Région de l'Ouest, Monsieur FONKA AWA Augustine qui, informé du projet de la tenue de la manifestation publique du MRC dans la ville de Bafoussam, s'est souvenu de l'existence de la COVID-19 et a interdit de façon inattendue toute réunion de plus de 50 personnes. Tirant parti de ce Communiqué, le Sous-préfet va demander au MRC de tenir leur réunion publique du 20 août prochain au siège de leur parti, en respectant le port des masques, la distanciation et l'utilisation du gel hydro-alcoolique, alors que le responsable régional de notre parti dans la Région de l'Ouest en avait déjà invoqué l'exiguïté du siège régional du parti pour solliciter la Place des fêtes.

Faut-il rappeler que le même Sous-préfet de Bafoussam 1er a accordé une "Autorisation Spéciale", en moins de 24h, au groupe d'infiltrés qui, recalés à l'occasion des élections internes de notre parti à l'Ouest, se sont appuyés sur lui et le Maire RDPC de la ville pour organiser une réunion publique dans le but avoué et affiché de créer une scission au sein du MRC ? Malgré leur échec, leurs mandataires et autres sponsors n'en démordent pas.

Tout en étant clairement avisé du jeu illégal, antirépublicain et antidémocratique des différentes autorités administratives de la Région de l'Ouest, sous la dictée du pouvoir-RDPC dont ils sont tous membres de fait, le MRC, fidèle à son attachement à la légalité, aux valeurs républicaines et démocratiques, a saisi à nouveau le Maire de la ville d'une requête pour une autorisation d'utilisation de la Place des Fêtes. Mais le Sous-préfet RDPC et le Maire RDPC, répondront de façon laconique en renvoyant à leurs précédentes correspondances, assumant de la sorte leur refus d'appliquer au MRC la loi régissant les réunions publiques dans notre pays.

Ces personnalités, qui peinent à montrer qu'ils sont au service de l'État, de tous les Camerounais et de l'intérêt général, ces militants zélés du RDPC qui étaient assurément aux avant-postes du meeting que leur parti avait tenu en juillet 2019 pour annoncer indécemment que " La Région de l'Ouest a tourné le dos à KAMTO", ont mal à l'idée que le parti de ce KAMTO puisse montrer sa vitalité dans cette Région.

Plus généralement, l'enjeu de ces manœuvres surannées qui se traduisent par la maltraitance du MRC et de ses militants et sympathisants dans un pays où pourtant les officiels claironnent que l'on est en démocratie et que l'État de droit est une réalité, est la peur du régime de voir se révéler sur le terrain, à travers les dix régions du pays, la popularité exceptionnelle du " Petit Parti" et de son leader dont ont proclamé à longueur de journée la mort politique.

Ainsi, le RDPC utilise-t-il grossièrement l'administration territoriale pour tenter d'échapper à son sort politique. Ce sort est pourtant inéluctablement scellé depuis la création du " Petit Parti" eu égard à la détermination de ses militants et sympathisants et du Peuple du Changement, pour mettre fin, dans la paix et par les urnes, à des décennies de dictature féroce.

Aux personnes si viles qui, par carriérisme, se cachent derrière leurs fonctions administratives pour essayer de museler le MRC, le Souffle de l'Espoir, nous voulons leur rappeler qu'ils répondront de leurs actes devant les Tribunaux et devant l'Histoire.

Le MRC prend à témoins le peuple camerounais et la communauté internationale face aux provocations permanentes du RDPC et du pouvoir qui l'impose aux Camerounais. Les faucons et autres artificiers du régime, partisans du chaos après leurs quarante ans de règne au bilan désastreux, y voient peut-être une planche de salut.

Toutes ces vexations administratives et les violences policières infligées au MRC depuis sa création dans toutes les régions et toutes les villes du pays, loin de décourager les militants et sympathisants du MRC les galvanisent plus que jamais et renforcent leur détermination dans la Résistance. En plus de dévoiler la panique du parti au pouvoir, elles indiquent clairement aux Camerounais que l'adversaire du pouvoir-RDPC c'est le MRC, et que l'alternance c'est le MRC. Le MRC, rappelle que plus d'une centaine de ses militants sont encore en prison depuis deux ans, illégalement condamnés à des peines allant jusqu'à sept ans de prison ferme par des

tribunaux militaires partisans, que son jeune militant, Rodrigue NDAGUEHO KOUFET, a été tué à la suite de négligences médicales coupables pendant sa détention arbitraire à la prison de New Bell à Douala.

Il réaffirme son attachement à la préservation de la paix et de la concorde nationale.

Le MRC, qui est un parti légalisé, invite le Gouvernement à prendre ses responsabilités en instruisant aux responsables locaux du RDPC et aux autorités administratives concernées de faire application de la loi sur l'organisation des réunions et des manifestations publiques, et simplement d'accompagner le MRC, comme ils le font avec le RDPC et ses nombreux partis amis, dans la réussite de la cérémonie d'installation de ses responsables de la Région de l'Ouest prévue pour le 20 août 2022.

Fait à Yaoundé le 16 août 2022

Le Président National

Maurice KAMTO